L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle No 70 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 FEVRIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance de jeudi, 5 février 1880

SÉNAT.

Le Lieutenant-gouverneur Mc Henry est venu occuper son siége à midi. Trente sénateurs étaient présents.

Le président a annoncé que le comité chargé de s'assurer de l'état des banques se composa de MM. Robertson, Nutt et King.

Le secrétaire a lu un mémoire par lequel les commissaires des levées du troisième district demandent une loi qui défende de couper les levées.

Un mémoire des directeurs de l'asile des orphelines réclamant le loyer de l'édifice qu'occupe l'asile des aveugles, à Bâton-Rouge, a été envoyé au comité des institutions de charité.

Le comité a présenté un substitut au bill No 25 du Sénat et en a recommandé l'adoption.

Le comité des relations fédérales a recommandé l'adoption de la résolution de la Chambre relative à Pembouchure de la Rivière Rouge.

M. Leake a présenté un bill qui réorganise le Louisiana University and Mechanical and Agricultural College, changeant le nom de l'institution en celui de Louisiana National University, en fixe le siége à Baton Rouge, déclare que les directeurs seront au nombre de quinze, que le gouverneur et le surintendant de l'instruction publique en devront être membres *ex-officio*. — Déposé provisoirement sur le bureau.

M. Partiage a présenté un bill qui fixe la durée des fonctions des juges des cours d'appels, après l'expiration des termes que fixe la constitution actuelle.

—Déposé momentanément sur le bureau.

La résolution de M. Aby déclarant que le Sénat siégera désormais dans la salle attenante aux bureaux du gouverneur, a été renvoyée au comité avec prière de s'assurer du coût du transfert.

Le bill du Sénat indiquant la manière de juger et de punir les personnes convaincues de fautes qui n'entraînent pas, nécessairement, les travaux forcés ou la mort, a été modifié et a passé à la deuxième lecture.

Le bill du Sénat relatif aux jugements, en cas de récusation, aux cours d'appels, a été écarté provisoirement parce qu'il n'avait pas été convenablement proposé. Il en est à la troisième lecture.

Après une séance à huis-clos, le Sénat s'est ajourné à vendredi—aujourd'hui—à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden. 72 membres sont présents.

Résolutions.

Par M. Crain, résolution que tous les mémoires soient accompagnés de preuves documentaires.

Rapports de comités.

Comité des réclamations. Il rapporte que la réclamation d'Americus Featherman doit être référée au comité de l'éducation publique pour information.

Le comité dispose de la même manière de la réclamation de James V. Brasman.

Sur la réclamation de J. Benj. Chandler, il est rapporté qu'elle soit référée au comité judiciaire, attendu qu'elle appartient à la publication de lois où le comité judiciaire est seul intéressé.

Comité judiciaire—Favorablement sur le bill 18 du Sénat, fixant les termes de la Cour Suprême.

Favorablement aussi sur le bill 16 de la Chambre, relatif aux procès d'injonction dans les paroisses de la campagne.

Un message du Sénat annonce qu'il donne son concours à la résolution jointe, pour nommer un comité chargé d'examiner l'état de situation des banques de la Nlle-Orléans.

Présentation de bills.

Par M. Dudenhefer : bill pour rappeler toutes les lois créant des districts de drainage (*desnchement*) dans la paroisse d'Orléans et portions de la paroisse Jefferson, et pour annuler tous actes, gages et hypothèques et tous jugements procédant de là, et toutes les obligations des et encourues pour desséchement sous les dites lois ; et toutes les obligations des commissaires de drainage restant dues, et tous les réclamations d'argent payé pour le desséchement des terres qui n'ont pas été desséchées, recouvrable par défaut de desséchement, etc.....

Par M. Quinn : Bill pour créer une cour de police avec juridiction criminelle pour la cinquième district, paroisse d'Orléans, pourvoyant à l'élection et à la nomination d'un juge et d'un constable, et définissant la juridiction, les limites territoriales, les pouvoirs et les émoluments.

L'orateur décide que ce dernier bill est en dehors de l'ordre, par la raison qu'étant un bill local ou une loi spéciale il doit être annoncé pendant 30 jours avant sa présentation.

Appel est fait de cette décision, mais elle est soutenue par la chambre.

Par M. Phipps : pour amender la section 1154 du code de procédure.

Le secrétaire lit une communication des citoyens du Troisième District de Lavéa, demandant une loi pour empêcher que les chemins publics ou les clôtures pour le rix soient coupés sur la levée à moins de conditions spéciales. Référée au comité des travaux publics.

Bills de la Chambre en troisième lecture.

Le bill No 26 de M. Farmer pour fixer le premier terme des cours de district sous la constitution de 1879, a finalement passé la troisième lecture par 69 contre 0.

Le bill 37, par M. Richardson, pour le transfert de certaines affaires pendantes devant les juges de paix de la paroisse d'Orléans et devant la Troisième cour de District, aux cours de ville de la Nouvelle-Orléans, est appelé pour la troisième lecture et passe finalement par un vote unanime.

Bills de la Chambre en seconde lecture.

Le bill 55 pour empêcher l'altération des vivres et pour empêcher la vente des aliments malsains ou gâtés est envoyé à l'impression.

Le bill No. 60 pour régler la pratique de la médecine et des accouchements dans tout l'Etat est mis à l'ordre du jour de mercredi prochain à 1 heure.

Les divers bills présentés mercredi sont lus une seconde fois et référés aux comités respectifs.

Au moyen de la suspension du règlement M. Cosgrove présente une résolution chargeant le comité des corporations de charger les chargés spéciaux d'assister les journaux de la ville contre la compagnie du Gaz à Pression de dépôts au trésor de cette corporation, qui auraient été négligés en passés sous silence et qui ne s'élèveraient pas à moins de $500,000 et pour recommander à la chambre, si les faits le justifient, de prendre à cet égard telles mesures que de raison.

La règlement est suspendu, et les bills suivants sont présentés :

Bill M. Carney, pour rappeler la loi 101 de la session de 1877 relative à l'enregistrement et pour nommer un enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans et des commis d'enregistrement dans tout l'Etat, pour définir les devoirs de certains officiers, établir des pénalités pour la violation de ces devoirs, pourvoir à la nomination de commissaires spéciaux, etc.

Par M. Kleinpeter, pour amender une loi intitulée : "loi pour établir une institution pour l'instruction des aveugles et une taxe directe indéfinie pour les avenues dans la ville de Baton Rouge.

Par M. Billon pour amender les articles 419 et 1855 du code de procédure.

La séance alors est suspendue jusqu'à 2 heures.

Cette heure venue, la séance est reprise et l'ordre spécial du jour étant l'affaire contestée de l'élection de l'Assomption, on lit le rapport du comité qui recommande la confirmation de MM. Baker et Gardner dans les sièges qu'ils occupent.

Sur motion de M. Allain, les avants pour les contestants, MM. Duperly et Degan, sont invités à prendre la parole devant la Chambre.

Le col. Jas. A. Lingan, représentant MM. Duperly et Degan, parle longuement en faveur de ses clients.

Il est suivi par le juge G. H. Braughn, avocat des parties adverses, MM. Baker et Gardner.

Le col. Lingan clôt la discussion pour les protégés.

M. Allain présente comme substitut au rapport du comité, que MM. Baker et Gardner ayant reçu une majorité des votes soient confirmés dans leurs sièges.

Sur motion de M. Kavanaugh, le substitut est adopté sur la table.

M. Kavanaugh, du comité des élections, parle sur le rapport qui confirme l'élection de MM. Baker et Gardner et dit que le témoignage de personnes dignes de foi a déterminé le comité ; il fait donc la motion de confirmer dans leurs sièges MM. Baker et Gardner, laquelle motion, mise à l'unanimité des voix.

Les Messieurs susdénommés alors en leur place et siége.

Sermon Hanson, H. Bellair, successeur.—Cette opinion, une cote Charlemagne et Bienville, reçoit les numéros de *Le Mot d'Ordre* et du *Monde Illustré* des 17 et 24 janvier.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1880.—Temperature, Bulletin, Signal, Renseignements et Statistique, Tableau de la température et de la mortalité.

Température du 5 février 1880.
Thermomètre de C. Dosmas, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	45	6
Midi	67	19
3 P. M.	64	8
6 P. M.	45	7

Statistique météorologique.
Bureau du Signal Service des Etats-Unis.
Bulletin du 5 Février 1880.
Observations faites dans les villes suivantes :

Augusta	42	Louisville, Ky	42
Atlanta	47	Memphis, Tenn	44
Atlantic, Ga	56	Mobile, Ala	52
Baton Rouge	46	Montgomery, Ala	45
Cairo, Ill	36	Nashville, Tenn	40
Charleston, S. C	44	New Orleans, La	50
Cincinnati, O	42	Port Columbus, Ga	33
Chattanooga, Tenn	39	Savannah, Ga	46
Dubuque, Iowa	16	Pittsburgh, Pa	31
Galveston, Texas	56	Shreveport, La	40
Indianola	49	St Louis, Mo	35
Jacksonville, Fla	52	St Paul, Minn	8
Key West, Fla	72	Vicksburg, Miss	49
La Crosse, Wis	4	Wilmington, N. C	44
Leavenworth, Kan	36	Wauhan, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	14.01	Nashville, Tenn	11.08
Atlanta	11.00	New Orleans	3.08
Cincinnati, O	17.00	Omaha, Neb	2.00
Davenport, Iowa	2.02	Pittsburgh, Pa	4.00
Keokuk, Iowa	2.09	Shreveport, La	4.06
La Crosse, Wis	glace	St Louis, Mo	5.08
Leavenworth, K	3.10	St Paul, Minn	—
Memphis, Tenn	5.00	Vicksburg, Miss	12.06
Memphis, Tenn	17.02	Wauhan	—

* A-t-on connu du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE M. ROBERTS
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures :

NAISSANCES.—Mme L. Klein, un garçon, jeune 26.
Mme F. Hanahan une fille, janv 26.
" G. H. Dunbar, un garçon, fév 2.
" Gus Dubuc, un garçon, sept 19.
" M. Calfero, une fille, janv 30.
" Salvadore Messina, une fille, janv 2.
" F. Goldman, un garçon, août 25.
" J. Cullan, un garçon, janv 10.
" F. Eastbrink, un garçon, nov 16.
" James Brown, une fille, déc 17.
" Mance Grisoli, un garçon, fév 4.
" George Mayley, une fille, janv 16.
" W. F. Imbau, un garçon, déc 30.
" John P. Mumford, une fille, fév 5.
" Florian Corna, un garçon, déc 21.
" Joseph Krauss, un garçon, déc 6.
" R. H. Benners, une fille, janv 30.

MARIAGES.—Victor Votal à Mlle M. Williams.
Adolphe Roset à Mlle M. Lafon, de Brignac.
G. C. Beckmann à Mlle M. Brechhoff.
J. Bataille à Mlle C. Armant.
Marcus Middleton à Mlle Frances M. Durand.
Louis Delavalle à Mlle Adeline Sabatbe.
Edward Willis à Mlle Bessie Gregory.
Hermann Hy Lochner à Mlle Christina Hasemann.
Bernard Rottmann à Mlle Annie Hoffman.
Robert H. Maynard à Mlle Emma P. Terrade.
François Casanpas à Mlle Louise Marie Langlinger.

Décès.—John Hearn, 33 ans, 288 rue Delord, natif de la Nlle Orléans.
Hamilton Joseph, 18 mois, 81 1/2, rue Villeré, côté nord, natif de la Nlle Orléans.
Mme A. Morvan, 102 ans, 186 rue Bourbon, côté nord, native de la Nlle Orléans.
Arsène Jackson, 27 ans, 156 rue Toulouse, natif de la Nlle Orléans.
Alexander Robinson, 28 ans, 335 rue White, natif de la Louisiane.
Mme A. Aguillard, 17 ans 226 rue Villeré, native de la Nlle Orléans.
Enfant de B. Neising, 2 mois, No 119 rue Tchoupitoulas, natif de la Nlle Orléans.
Elizabeth Beauregard, 70 ans, No 93 rue Pierre, natif de la Louisiane.
Emma Kirkpatrick, 0., 47 ans, No 87 rue Jefferson, native du Kentucky.
Kate O'Brien, 3 jours, No 2 rue Annonciation, native de la Nlle Or eans.
Joseph E. Augustin, c., 3 mois, No 488 rue Villeré, côté nord, natif de la Nlle-Orléans.
Henry Keller, 63 ans, 430 rue Dauphine, natif d'Allemagne.
M. Hayes, c., 40 ans, cola Water et Dufossat, natif de la Louisiane.
Cecilia Briscoke, 10 jours, 104 rue St Ferdinand, native de la Nlle-Orléans.
Thomas St Cyr, jr., 3 ans, rue Mandeville, près Urquhart, natif de la Nlle Orléans.
Victor T. Joe Privat, 51 ans, 210 rue Gasquet, natif de France.
Mme Yve Catherine Campbell, 1245 rue St Charles, native d'Irlande.
Henry Farret, 26 ans, Hôtel-Dieu, natif de Louisiane.
James Evans, 43 ans, Hôtel-Dieu, natif de l'Indiana.

L'administrateur et les surintendants du département des travaux publics.—Le colonel Collins, administrateur du département des travaux publics, a convoqué, hier, à midi, tous les surintendants de wards, et leur a donné des instructions.

"Vous êtes, leur a-t-il dit, requis de veiller à ce que le chef de travailleurs de votre ward fasse le matin, une inspection complète, s'assure si les charretiers ont enlevé les ordures, et si chaque charretta est sortie à temps, le matin.

"Vous ne devrez point permettre à un jeune garçon de conduire une charretta à ordures.

"Vous devrez veiller à ce que les chefs et les journaliers remplissent leurs devoirs, et que les amas d'immondices disparaissent rapidement.

"Je tiens à ce que vous comprenies parfaitement que les considérations politiques n'auront sur moi aucune influence lorsque mes ordres n'auront pas été promptement exécutés.

"Je désire que le travail se fasse bien et se fasse consciencieusement, et il en sera ainsi, même si je dois, pour atteindre mon but, destituer tous les employés du département."

Cours Criminelles.—A la cour criminelle supérieure, Maurice M. Dreyfuss, accusé de détournement de fonds, s'est déclaré innocent.

John Miller, John Justice et Charles Cannon se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Le premier a été condamné à cinq jours de prison de paroisse, les deux autres à une piastre d'amende.

Ambrose Young, homme de couleur, déclaré coupable, le 29 janvier 1880, d'avoir poignardé Charles Williams, sur la Levée, près la rue du Canal, le 6 octobre 1879, a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Le jugement de John Lewis, accusé d'assaut et batterie, a été remis à lundi prochain; celui de Joe Hyland et d'Alphonse Lynch, accusés d'assaut et battérie, a été renvoyé indéfiniment.

Cornelius Geary et Laura Smith sont accusés d'avoir, le 15 janvier 1880, volé trois cent quarante piastres à John Aide, à l'encoignure des rues Dauphine et Orléans.

Littleton Stratton est accusé d'avoir poignardé Adolphe Ernhard, le 16 janvier, dans la rue Girod, près Bassin.

John P. Becker et Frank Lehmann sont accusés de port d'armes cachées.

—A la première cour de district, le jugement de Benas Jones, accusé de larcin, et celui de Jeff Thompson, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un, ont été remis à lundi prochain.

Ernest Engle est accusé de blessures.

Cour du juge Hiltenberger.—Lizzie Hunter, accusée d'insultes ; M. Hocques, accusé d'avoir enfreint la clause 4, de l'ordonnance 4798 A. S. qui prohibe l'ouverture de marchés particuliers à une distance de six lieis d'un marché public, ont dû fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres en attendant l'instruction qui est fixée au 13 du courant.

John Macias, accusé de voies de fait ; Angela Johnson, Mme Porter et Rita Porter, accusées d'insultes ont fourni chacune un cautionnement de cent piastres, pour répondre de leur bonne conduite.

L'interrogatoire d'Henry Barnmeier, accusé d'assaut et batterie, a été remis indéfiniment.

Henry Cotar, alias Henry Bash, accusé par les aides D. et M. Hennessey, de la police secrète, d'avoir en sa possession des objets volés, n'ayant pu fournir un cautionnement de $500, a été envoyé à la prison de paroisse en attendant l'interrogatoire.

François Barss, accusé de voies de fait, a été acquitté.

Charles Saunders et John Johnson, accusés de filouterie, ont été requis de fournir chacun un cautionnement de $500.

Chas. André Constant, accusé d'assaut et batterie, a fourni un cautionnement de deux cent cinquante piastres en attendant l'instruction.

Célestin Lamazon, laitier, accusé d'avoir renversé et écrasé le jeune George F. Mallouz, a comparu hier matin devant le magistrat. Du consentement de l'avocat de la défense et de celui de la poursuite, l'interrogatoire a été remis au 13 du courant.

Le Dr Falkstein, qu'un affidavit accuse d'infraction à la clause 3 de la loi 46 de 1879, qui prohibe la vente de billets de loterie, a été traduit, hier matin, devant le juge. Son défenseur, M. Belden, a soulevé un point de droit, à savoir : si la nouvelle constitution n'a pas abrogé la loi en vertu de laquelle son client est poursuivi. Le juge n'a pas encore rendu de décision.

Cour du juge Sheehan.—Cécile Alexis, accusée d'assaut et d'insultes ; Mme Dowd, accusée de bris de paix et de langage obscène ; John Rasmussen, accusé de vols de nuit ; Wm Fauntleroy, accusé d'être entré, le jour, avec effraction, dans une maison ; Maria Zora, accusée de vagabondage—ont été requis de fournir un cautionnement variant de $100 à $500.

George Washington, accusé d'abus de confiance, de détournement de fonds et de larcin, a été envoyé, sur le premier chef, devant la cour criminelle supérieure, et, sur le second, devant la première cour de district. Cautionnement de $250 pour chaque accusation.

John Sin, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Le juge a acquitté John Dugnan, vannier de Jardin ; Elise Hall, accusée de voies de fait ; Laura Parker, accusée d'assaut à main armée.

Adam Jones, accusé d'assaut à main armée, a été acquitté. La principal témoin, l'officier Cosgrove, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Bureau de district.—A la Douane, Cour la succession de Frank H. Day, née de Mme John Boyle, et de William Foley, sont ouvertes ; Henry Joseph Cornibé et Edward Martin ont été demandés.

—A la Cinquième Cour, E. Dalton et James C. Walker réclament, de Wm. A. Moore, en capacité de tuteur des mineurs Maier, la somme de trois cent soixante-dix piastres.

Samuel E. Rundle et autres contre la Life Association of America. Les plaignants demandent que le cautionnement de M. W. E. Wilcox, recevour, soit augmenté et porté à $25,000 au lieu de $10,000.

—A la sixième cour, les commissaires de la Banque du Sud, en liquidation, réclament du Dr Thomas Layton la somme de $8000.

Bal.—Le club Dramatique et Social No 1 a donné hier soir, à la salle des Odd Fellows, un troisième soirée complimentaire, parée et masquée. M. J. Valette, qui était à la tête du comité d'arrangements avait su prendre ses dispositions, car tout a été parfait et les nombreux amis de cette société ont passé une soirée des plus agréables.

Incendie.—Ce matin, à minuit et demi, un incendie a éclaté dans un hangar vide, situé rue Washington, entre Prytania et St-Charles, appartenant à M. James Hagan. Pas d'assurance.

Paraphes.—Mme Louis Schoumer, qui a reçu à la tête, le 12 janvier dernier, au coin des rues Julie et Rampart, une brique lancée par son mari, est morte, hier matin, des suites de sa blessure.

—L'administrateur du département des travaux publics va exécuter, rigoureusement, l'ordonnance qui a trait à l'obstruction des trottoirs.

—Le pont du canal de la rue Broad est en mauvais état.

—M. William Chevillon a été nommé, à l'unanimité des voix, président du Crescent Fire Company No 24, en remplacement de M. Thomas Karpe, démissionnaire.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $9,125 99, dont $2,003 26 provenant du département du revenu intérieur, $1,881 en or, $842 en billets, et $683 97, en argent, provenant de la douane, $3,2?? 14 du bureau de poste, $515 62 de différentes sources.

—Hier matin à 11 heures moins le quart, tandis que le sergent Hamilton, du troisième precinct, parcourait une des galeries du precinct pour y enfermer les deux nègres arrêtés par les aides M. et D. Hennessey de la police secrète, les prisonniers se sont échappés—Henry Collar ou Henry Bush à travers le bureau de la station, et John Davis à travers le bureau du capitaine. Henry a été rearrêté et écroué.

—Hier, à trois heures et demie, durant une dispute entre deux nègres, dans une maison portant le No 12 de la rue Franklin, Pedro Rosarom, natif de l'Amérique du Sud, a lancé à la tête d'un autre nègre une burette d'huile de charbon.—Le nègre se trouvant près du feu, la burette est tombée dans le feu et a fait explosion; Emma Marks, de couleur, a été grièvement brûlée, et une petite fille blanche, nommée Mary Guest, âgée de onze ans, l'a été légèrement. Emma a été transportée à l'hôpital. Pedro a été arrêté et écroué à la station du quatrième precinct.

—Hier, à deux heures, tandis que MM. Albert et Reinerth examinaient le tuyau de gaz de leur magasin, situé au coin des rues Chartres et Douane, le gaz a pris feu; une alarme a été immédiatement donnée du bureau de la compagnie d'assurance des pompiers. Le corps de sauvetage est arrivé tout de suite sur les lieux. Il n'y a pas eu de dégâts.

Voyez annonces aux paroles de l'annonceur des adjudications :

F. F. D. Guntz et A. F. Von Rehm, deux ramoneurs améliorations compris entre les rues Congress, Crapa, Indépendance et Grande Hommes, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Congress, sur 99 pieds de profondeur.....$650

A. Latorre à J. M. Daffenil, trois terrains et améliorations, compris entre les rues Frenière, Dumaine, St-Philippe et Rendon, mesurant 1 1 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur.....$?200

Félix Fabrin à la State National Bank, une maison et deux terrains et améliorations, compris entre les rues Magazine, Tchoupitoulas, Felle et Notre Dame, les 105 premiers pieds de face à la rue d'elle et 22 pieds de face à la rue Tchoupitoulas ; l'autre, mesurant 22 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 94 pieds de profondeur.....$2000

Pierre Lassay à la State National Bank, un terrain et améliorations, compris entre les rues Chartres, Frenière, Architecte et St-Peter, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres, sur 138 pieds de profondeur.....$2000

Le même à la même, un terrain et améliorations, situés dans le sixième district, dans l'îlot compris entre l'avenue Carrollton, les rues Lecbe, Olivier, Peter et Chippewa, désignés par les Nos 1, 2 et 3, le terrain No 1 ayant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 121 pieds 7 pouces, le terrain No 2 ayant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 129 pieds 8 pouces 6 lignes, le terrain No 3 ayant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 137 pieds 1 pouce 8 lignes entre les rues Magazine, New Magazine, Felle et Fabrin, ayant 25 pieds 3 pouces de face à la rue New Magazine, sur une profondeur de 51 pieds 3 pouces 7 lignes et demie.....$2500

Le même à O. O. Mandal, deux terrains et bâtisses, situés dans le quatrième district, dans l'îlot compris entre les rues Magnolia, Constance, Philip et première désignés par les Nos. 2 et 4 ; le terrain No. 3, 37 pieds 11 pouces 11 lignes de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 199 pieds 3 pouces ; le terrain No. 4, à 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 199 pieds 3 pouces.....$5,250

E. F. Schmid à C. Kammel, un terrain et bâtisses situés dans le quatrième district, dans l'îlot compris entre les rues Harmonie, Pleasant, Cherry et Chemut, ayant 80 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 120 pieds.....$?,???

Mme L. Stumpf à G. Lasar, 1° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Bourgogne, Villeré, Esplanade et White, ayant 32 pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de 96 pieds, 11 pouces ; 2° un terrain et bâtisses, situés dans le même district et dans le même îlot, ayant 31 pieds, 5 pouces de face à la rue Rampart, sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces.....$5,600

Le Mot d'Ordre a trouvé une formule assez drôle pour expliquer que M. Gambetta ne peut plus être ministre, mais doit rester président :

M. Gambetta a maintenant une excellente raison pour ne pas prendre le pouvoir. Il ne représente plus la majorité de la chambre.

Nommé président par une minorité, il pourra désormais répondre à ceux qui le supplieront d'entrer au gouvernement :

"Les coutumes parlementaires exigent impérieusement que ce soit un autre que moi qui prenne le fardeau de l'administration, puisque je n'ai plus la confiance de l'Assemblée."

C'est là qu'est toute l'importance du dernier scrutin. M. Gambetta s'étant retiré dans un fromage, on l'y a muré. Nous ne plaignons ni l'Assemblée, ni M. Gambetta ; nous ne plaignons que le fromage.

L'affaire de l'école d'Angers.

Le "Journal de Maine-et-Loire" de 14 janvier publie des détails rétrospectifs sur l'affaire de l'école d'Angers et croit pouvoir préciser certains points de cette affaire.

On attribue, dit le "Journal de Maine-et-Loire," la révolte, qui a éclaté au commencement de cette année, à ce qu'un certain nombre de bouteilles de liqueurs alcooliques, entrées en fraude par les élèves, auraient été saisies.

Les élèves de la 2e division, voulu de voir confisquer leur provende, ont donné l'ordre au fournisseur de ne pas aller (comme il est d'usage au 1er janvier) présenter, au nom de la division, les compliments de bonne année au directeur et aux professeurs de l'école. Le directeur ayant remarqué l'absence du fournisseur, le fit appeler le lendemain dans son cabinet, où après lui avoir fait observer qu'il avait manqué à ses devoirs, il l'engagea à se rendre auprès de ses chefs. Le jeune fournisseur obéit à l'injonction de son supérieur.

En rentrant à l'étude, il fut accosté par ses condisciples de rendre compte de sa visite chez le directeur. Leur ayant raconté ce qu'il avait fait, ceux-ci, furieux contre lui, sautèrent dessus et le bousculèrent si bien, qu'il se trouva sur la poitrine serrée entre deux tables. Enfin, frappé par une adversaire, le jeune Guyot sortit de là avec des blessures et des désordres internes tellement graves qu'ils ont déterminé sa mort.

Ce malheureux jeune homme a succombé victime de mauvais traitements ; on n'était donc pas une brimade, mais un châtiment que ces jeunes vauriens voulaient infliger à leur camarade, parce qu'il avait fait son devoir.

Cette rébellion n'est d'ailleurs que l'un des caractères de ces nombreuses imprudences que, depuis trois ou quatre ans, journellement périodiquement à l'école des arts, ne qui démontre la nécessité d'infliger aux fautes accomplies et sévères de la frapper les coupables.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

Ouverture du Parlement.—Discours de la reine.

Londres, 5—Le temps est beau ; la procession qui précède l'ouverture du Parlement a eu lieu suivant le programme déjà annoncé ; la reine est arrivée à la Chambre des Lords à 2 heures. Lord Cranns a lu le discours suivant :

Mylords, Messieurs—C'est avec une grande satisfaction que j'ai de nouveau recours aux avis et à l'appui du Parlement. Mes relations avec les puissances continuent à être amicales.

Depuis la prorogation du parlement le cours des événements a tendu à fournir de nouvelles sûretés pour le maintien de la paix sur les principes du traité de Berlin. Il reste pourtant beaucoup à faire pour réparer les désastres que la dernière guerre a jetés dans de nombreuses régions de la Turquie. Une convention pour la suppression du commerce des esclaves a été conclue entre mon gouvernement et celui de sa Majesté impériale le sultan.

A la clôture de votre dernière session, j'exprimais l'espoir que le traité de Gandamak avait heureusement terminé la guerre dans l'Afghanistan en conformité avec ses clauses. Mon envoyé, avec sa suite, avait été reçu honorablement par l'Emir de Caboul. Tout à coup une conspiration éclata. L'envoyé et tous les employés de l'ambassade furent attaqués traîtreusement par des milliers d'hommes, après une héroïque défense, ils furent presque tous massacrés. Un outrage si inédit appelait le châtiment, et mes troupes qui, conformément au traité, s'étaient retirées du territoire de l'Emir, reçurent l'ordre de revenir sur leurs pas.

Le talent déployé dans la marche rapide sur Caboul et sur les autres terrains d'action font beaucoup d'honneur aux officiers et aux hommes de mon armée, natifs et nationaux ; leur bravoure a éclaté dans tous les engagements avec l'ennemi. L'abdication de l'Emir et les troubles du pays n'ont pas permis le rappel de mes troupes pour le moment, quelque principes qui ont jusqu'ici guidé mon gouvernement, resteront intacts. Je suis bien déterminé à rendre fortes les puissances de mon empire indien, mais je désire rester en relations amicales avec ceux qui peuvent gouverner dans l'Afghanistan avec le peuple de ce pays.

Les dernières nouvelles de la pacification et rétablissement de la paix dans le Sud de l'Afrique se sont réalisées. La prise de la position du roi des Zoulous, celle de sa personne ont brisé l'organisation militaire sur laquelle sa dynastie était basée, et mes possessions se trouvent ainsi sauvées d'un danger sérieux.

Dans le Basutoland, un soulèvement de natifs qui menaçait de devenir sérieux a été apaisé par nos forces coloniales, tandis que le Transvaal avait échappé aux dépréd tions d'un chef puissant qui avait refusé à l'ancien gouvernement du pays, a rejeté toutes nos tentatives de conciliation.

J'ai des raisons de croire que le temps approche où l'on arrivera à la réalisation d'une union ou confédération jouissant des libertés d'un gouvernement constitutionnel. Les documents sur ces faits vous seront communiqués.

Messieurs de la Chambre des Communes—J'ai ordonné que les estimations du budget de cette année soit préparé et vous fut présenté dans le plus bref délai.

Mylords et messieurs, la commission qui, à la fin de la dernière session, vous avait avertis que je voulais que l'on fit une enquête sur les causes réelles de dépression de l'agriculture dans tout le royaume Uni, poursuit ses travaux.

En même temps on discute s'étendant sur différentes parties de l'Irlande rendait nécessaires de la part de mon gouvernement des précautions spéciales pour la garantir contre les calamités dont elle était menacée. Dans cette vue mon gouvernement a fait appel aux autorités chargées d'administrer les secours pour qu'elles aient à faire d'amples approvisionnements pour des distributions de nourriture et de chauffage si la situation l'exigeait.

Il a aussi encouragé les travaux en faisant connaître aux propriétaires des conditions plus libérales que celles qu'impose la loi.

Je suis persuadé que vous accorderez votre sanctions aux mesures qui ont été adoptées quand elles ont dépassé les pouvoirs qu'il avait reçus de vous. Il vous sera fait une proposition de pourvoir aux fonds qui ont été nécessaires pour ces dépenses exceptionnelles avec hypothèque sur les propriétés administrées par l'Eglise.

J'espère que vous pourrez bientôt reprendre la discussion du code criminel et des améliorations à apporter à la loi de banqueroute. Des bills vous seront présentés pour aggraindir les pouvoirs des propriétaires de terres cultivées, pour amender et reformer les lois sur la défence, sur la simplification dans la pratique des hypothèques. Je vous recommande ces mesures et d'autres encore qui vous seront soumises à votre délibération et j'espère que Dieu vous dirigera dans vos travaux.

Les lords Beaconsfield et Salisbury n'assistaient pas à l'ouverture du Parlement. La foule a fait un accueil enthousiaste à la Reine. Des sièges pour voir passer la procession s'étaient vendus très chers.

Mouvement dans le commerce du fer.

Londres, 6—Le Times, dans un éditorial sur le prochain discours de la reine, dit que l'on y parlera peu des affaires étrangères, mais beaucoup de l'Afghanistan, et assez sérieusement du sud de l'Afrique. La reine témoignera sans doute de sa sympathie pour les souffrances de l'Irlande, mais sans viser nullement à rien réformer de la situation actuelle.

Londres, 5—Les demandes de fer pour l'Amérique ont amené une grande activité dans les forges de la Grande Bretagne. Quatre batiments chargés de plus de 5000 tonnes de fer et de rails sont partis de Leith pour New York. Trente autres batiments sont déjà arrêtés pour faire un même transport.

Londres, 5—A un meeting de libéraux à Liverpool, qui sont en faveur de la candidature aux Communes de Lord Ramsay, fils du comte de Dalhousie, on a lu une lettre de M. Gladstone où il attaque très violemment le gouvernement.

Londres, 5—Wm. Shaw, représentant de Cork et Home Ruler, va présenter au nom des membres irlandais un amendement à l'adresse en réponse au discours de la couronne, pour montrer que le gouvernement n'a pas su prendre de mesures efficaces pour venir au aide à la détresse de l'Irlande.

Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, sir Stafford Northcote a annoncé qu'il demanderait demain l'adoption d'un bill sanctionnant les mesures en faveur de l'Irlande dans le passé et celles que l'on prépare.

Alexander Sullivan, representant, et Home Ruler, a annoncé qu'il présenterait un bill dont le but est d'assurer la protection de la vie et de la propriété en Irlande, en suspendant le service des citations et les évictions pour cause de non-paiement de loyer.

A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. O'Donnell, représentant de Dungarvan, et Home Ruler, a dit qu'il présenterait un amendement à l'adresse de réplique au discours de la Couronne.

Il appelle l'attention sur l'incroyable souffrance dont a été victime le peuple irlandais.

M. Shaw, dans son amendement à l'adresse, censure la conduite du gouvernement.

Il est essentiel, dit-il, pour la paix et la prospérité de l'Irlande, de régler toutes les questions relatives au farmage des terres. C'est là la cause de ces famines dans ce pays.

Secours aux Irlandais.

Une dépêche annonce que le Collège de la Propagande donnera 7000 livres pour pourvoir les Irlandais.

De nombreux journaux affirment que les deux questions afghane et irlandaise occuperont longtemps le Parlement.

Dans une séance du comité de secours de Mansion House, le lord-maire Gray a prouvé que près de 40 personnes que l'on faisait, les fonds actuels ne duraient pas quatre semaines.

Expédition contre les Turkomans.

Londres, 5—Des avis de St-Petersbourg disent que le général Skobeloff commettra à commander l'expédition contre les Turkomans, Takke, le printemps prochain, mais à condition d'avoir sous ses ordres 100,000 hommes. Le ministre a refusé et il est probable que le général Geurko prendra ce commandement.

Londres, 5—Le général Roberts, commandant de Cabool, a répondu à un de ses parents qui lui demandait s'il était vrai que lui, Roberts, avait fait faire des exécutions en masse de prisonniers allemands ; personne n'a été exécuté, a notre d'avoir été convaincu de participation à l'attaque contre la résidence de l'ambassade anglaise.

La question des réformes cubaines.

Madrid, 5—La Chambre des Députés a repris la discussion sur la question cubaine. Le ministre des colonies a déclaré encore une fois qu'il opérerait toutes les réformes possibles. Le député Portuando a demandé une série de mesures en faveur du développement de l'agriculture, du commerce et des manufactures.

L'Autriche se fortifie.

Londres, 5—Le Times publie la nouvelle suivante de Berlin : Une lettre de Vienne affirme que l'Autriche est fermement résolue à augmenter les défenses de son empire. L'autorité militaire veut fortifier Buda-Pesth ; la nécessité de la construction immédiate de nouvelles fortifications est unanimement reconnue.

Une dépêche de Berlin au Times dit : On ne peut nier que la majorité conservatrice n'existe plus. Le gouvernement sera bientôt à ne compter que sur l'appui des libéraux nationaux, ce qui sera beaucoup d'influence sur la solution de la question de l'Eglise.

L'augmentation de l'armée allemande.

Une correspondance de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que l'annonce de la prochaine augmentation de l'armée par la formation de plusieurs régiments nouveaux, cause ici une grande sensation. On dit que le général Manteuffel, gouverneur-général de l'Alsace-Lorraine, est en faveur du plan comme fait pour créer un sentiment de nationalité dans la province annexée.